

Budget : légère augmentation des taux d'imposition

Depuis 2009, la commune a engagé d'importants travaux et, en mars 2010, le débat d'orientation budgétaire a permis de maintenir les grands projets dont certains, lancés dès 2009, verront leur réalisation en 2010 : nouvelle classe maternelle, cabinet médical, route des Champs Polliens, 3^e tranche de la déviation du centre-bourg. Le projet du complexe omnisport du Salève sera décalé sur 2010-2011.

Le montant prévisionnel de ces investissements s'élèvera à 7,1 M € dont le financement est assuré par les excédents de fonctionnement 2009 (1 125 654 €), l'autofinancement prévisionnel 2010 (580 000 €), des subventions et dotations (1 355 000 €)



Un des investissements réalisés en 2010 sera la maison Tapponnier, totalement rénovée et agrandie, transformée en centre médical.

et un emprunt de 4 M € à négocier en 2010 ; les taux des prêts sont particulièrement attractifs en ce moment.

Au cours de l'année 2009, la municipalité a mis en place de

nouveaux services, notamment le centre de loisirs qui rencontre un grand succès, d'où une augmentation significative (+ 10 %) des dépenses de fonctionnement. Après analyse des bases

de calcul notifiées par les services fiscaux (produits fiscaux en augmentation de moins de 6 %) et les dotations de l'Etat (+4 %), la commission des finances a proposé d'augmenter les taux d'imposition de 3 % en prévoyant l'augmentation de l'annuité de la dette et en conservant un autofinancement pour d'autres investissements futurs.

Lors de leur séance du 1^{er} avril, les élus ont voté à l'unanimité les nouveaux taux de 6,36 % pour la taxe d'habitation, 8,11 % pour le foncier bâti, taux qui restent faibles en comparaison de la moyenne départementale. Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 2 977 304 €.